

Synthèse du Plan de sobriété hydrique de la filière Industries de sécurité



Présentation des activités de la filière et de ses usages de l'eau

La filière industrielle de sécurité recouvre l'ensemble des acteurs du développement des produits et services de sécurité. Elle répond à un double enjeu : la protection des entreprises, des citoyens et de la résilience de la Nation ; le dynamisme économique de la filière.

La filière « industries de sécurité » en France représentait en 2022 :

- 4 400 entreprises ;
- 31,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 4,3 % de croissance annuelle moyenne entre 2016 et 2021 ;
- 12,9 milliards d'euros de valeur ajoutée ;
- Un total de 157 000 employés ;
- Un chiffre d'affaires réparti à 40 % pour la sécurité électronique, 31 % pour la sécurité physique et 29 % pour la cybersécurité.

La sécurité est une filière d'excellence et l'une des plus performantes à l'export, bien que challengée par des industries en forte croissance et dont le dynamisme à l'export est clairement établi. Elle compte des grands groupes, leaders mondiaux, des PME innovantes et exportatrices (80 % du chiffre d'affaires des PME est réalisé à l'export) et des laboratoires de recherche de premier plan.

La filière de sécurité a cette particularité de voir converger des enjeux économiques et des enjeux de souveraineté. En effet, au potentiel économique très conséquent que représente la filière, notamment à l'export, s'ajoute une exigence de protection de la souveraineté. Pour faire face à la transformation numérique de la société et de l'économie, la protection des outils numériques et des données doit pouvoir être assurée par des offres françaises et européennes de confiance.

Les produits de sécurité intègrent de plus en plus une composante physique, une composante électronique et une composante cyber. De façon similaire, les acteurs de la filière se positionnent de plus en plus sur ces trois segments. La croissance des industries de sécurité est fortement corrélée à celle de l'électronique et de la cybersécurité. En d'autres termes, l'unification de la filière s'opère par les produits.

Le CSF-IS travaille étroitement avec le ministère de l'Intérieur autour de quatre grands sujets :

- Les centres de commandement autour des problématiques de convergence des centres opérationnels ;
- La cybersécurité, en complément des besoins en Cyber Threat Intelligence (CTI) et en cybercriminalité déjà couverts ;
- La vidéo intelligente ;
- Les frontières intelligentes

L'industrie de sécurité est affectée par deux facteurs majeurs :

- La miniaturisation couplée à la baisse des coûts des composants électroniques, conduisant à une croissance toujours plus importante de la part des systèmes ou sous-systèmes électroniques dans les produits de sécurité ;
- La transformation digitale, conduisant à une croissance toujours plus importante de la part des logiciels dans les outils de sécurité.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Les actions réalisées et prévues pour connaître, accompagner et optimiser la gestion de l'eau de la filière sécurité sont détaillées ci-dessous.

Compte tenu des très faibles volumes d'eau utilisés par les industriels de la sécurité, constatés grâce à un sondage à l'initiative du GICAT en fin d'année 2023, il est délicat d'évaluer précisément le niveau des prélèvements et de leur restitution au milieu naturel. Les usages principaux de l'eau résident dans la consommation quotidienne des employés sur les sites ainsi que dans les circuits de chauffage, de refroidissement et de nettoyage des équipements et matières premières.

Différentes actions ont été menées depuis l'été 2023, à l'attention de l'ensemble des industriels de la filière sécurité :

- En septembre 2023, un questionnaire sur la gestion de l'eau par les industriels de la sécurité a été envoyé à l'initiative du délégué permanent du CSF-IS aux correspondants des entreprises de la sécurité ;
- Le 28 novembre 2023, un séminaire coorganisé par le GICAT, le think-tank Aqua Sûreté et Veolia s'est tenu au Cercle National des Armées, sur le thème « L'industrie de défense et de sécurité terrestres face à l'adaptation au dérèglement climatique et à la raréfaction des ressources en eau ». Il a réuni l'ensemble des parties prenantes : ministère des Armées, DGE, DPID, Comité national de l'eau, Comité stratégique de la filière eau, pôle Aqua Valley, FP2E et industriels de la défense et de la sécurité ;
- Le 18 janvier 2024, le GICAT et les services de l'industrie de la DGE ont coorganisé un webinar de sensibilisation des industriels de la sécurité, avec le témoignage concret du département Sustainability d'Airbus Defence & Space. L'ensemble des industriels membres des groupements et du CSF-IS étaient invités à y participer.

Actions prévues pour organiser la résilience de la filière face à la raréfaction de la ressource en eau

Le GICAT participera concrètement au renforcement des actions prévues pour optimiser la disponibilité de l'eau, préserver sa qualité et identifier de nouvelles solutions de sobriété, dans le cadre des processus industriels de l'industrie de sécurité. Cela se concrétisera notamment par :

- La poursuite du partage de bonnes pratiques entre industriels sur l'économie circulaire, notamment initiée au sein des Commissions et Groupes de Travail du GICAT. La Commission Soutien et Services (C2S) a créé en janvier 2024 un groupe de travail dédié à l'éco-gestion.
- Une « Commission RSE » sera créée au GICAT, dont le cahier des charges intègrera la gestion des ressources hydriques dans l'industrie ;
- La poursuite de la sensibilisation des membres et industriels de la filière ;
- La participation au dialogue local sur le partage de la ressource ;
- La communication autour des actions de réduction des consommations et prélèvements d'eau ;
- La mise en place d'indicateurs de performance (ratio de la part d'eau recyclée et d'eau de pluie sur la quantité d'eau consommée par exemple) et d'outils de diagnostics locaux (compteurs, outils d'économie d'eau). Une cartographie de la consommation pourra être établie à l'issue ;
- L'identification des investissements nécessaires aux efforts d'adaptation.

Le CSF poursuivra les actions de sensibilisation.

Au-delà, les lignes d'actions visées par le GICAT seront partagées avec les autres groupements du CSF pour si possible les étendre à toute la filière au premier semestre 2024.

Par ailleurs, les besoins et les pratiques applicables aux autres groupements de la filière notamment ceux dont les membres font appel intensément aux capacités du cloud et de calcul (big data, IA) seront discutées dans un cercle élargi pour une meilleure identification, au troisième trimestre 2024.

A l'issue de ces travaux et échanges, les lignes d'action pour la filière seront consolidées et un calendrier sera établi au deuxième semestre 2024.